



L'heure du dîner

COMMUNICATION D'ANDRE GOOSSE
A LA SEANCE MENSUELLE DU 11 MARS 1989

L'heure et le nombre des repas varient selon les époques et selon les classes sociales. Par exemple, le cultivateur de naguère commençait sa journée très tôt et prenait son premier repas vers six heures du matin. Il lui était donc difficile d'attendre midi pour en prendre un second, d'autant que dans l'intervalle il n'était pas resté inactif. Ces variations ont eu leurs répercussions sur le vocabulaire. Je me limiterai au français, mais on pourrait aussi faire des observations intéressantes pour d'autres langues¹.

L'héritage latin

1. Parmi les langues romanes, le français est le seul à avoir abandonné *cena*, ou presque, le réservant au dernier repas du Christ. On trouve un peu plus souvent *cener*, « faire le repas du soir » ; du XII^e au XIV^e siècle². Un autre verbe de cette famille, *reciner*, interviendra plus loin.
2. *Prandium*, que le roumain et l'italien ont gardé pour le repas de midi, ne subsiste en Gaule que dans un dérivé non attesté dans les textes latins, **prandiaria*. Mais l'ancien français *prangiere* désigne rarement ce repas ; il s'applique plutôt à un

¹ Principales études : P. HERZOG, *Die Bezeichnungen der täglichen Mahlzeiten in den romanischen Sprachen und Dialekten*, Zurich, 1916 ; A. DAUZAT, *Déjeuner, dîner, souper du moyen âge à nos jours*, dans *Mélanges... Edmond Huguet*, 1940, p. 59-66 ; M. HÖFLER, « Déjeuner - dîner - souper. Zur Bedeutungsverschiebung seit der Französischen Revolution », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 84, 1968, p. 301-308.

² Wartburg (*Französisches etymologisches Wörterbuch*, t. II, p. 578) atteste *cener* au XII^e et au XIII^e siècle. Exemple de la fin du XIV^e siècle, mais se référant au dernier repas du Christ : « La Dieu cenat » (Jean D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des histors*, fragment du second livre, éd. A. Goosse, p. 75).

moment de la journée, le milieu, le midi ; et par la suite le mot s'est spécialisé pour le repos qui suit ce repas, méridienne ou sieste, celle des humains ou celle du bétail : tel est l'usage que l'on observe en wallon et en picard, et aussi dans beaucoup de dialectes de la France du Nord.

3. *Merenda* « repas de l'après-midi ou du soir » a subsisté en français jusqu'au XV^e siècle, ordinairement sous la forme *marende*, *puis*, dans des dialectes variés, notamment en wallon et en lorrain. Le nom et le verbe qui en dérive ne concernent pas d'habitude un des repas principaux, mais le casse-croûte qu'emporte le travailleur, ou le goûter.

4. À propos de ce dernier, le latin *gustare* s'était appliqué déjà au repas que nous désignons de cette façon. Mais en français ce sens apparaît assez tard (en 1538, dans le *Dictionnaire latin français* d'Estienne, comme traduction de *merenda*) pour que les étymologistes se demandent si ce n'est pas une formation indépendante.

5. Le français requiert un verbe latin particulier, *disjejunare*, que les étymologistes pouvoient ou non de l'astérisque par lequel ils distinguent les formes non attestées. *Disjejunare* est attesté en fait, mais si tard (au XI^e siècle³) que cette attestation ne peut plus avoir la valeur d'un étymon. Elle est précédée d'une longue période obscure au cours de laquelle *disjejunare* a connu des évolutions complexes, à la fois du point de vue phonétique et du point de vue morphologique : les formes accentuées sur la désinence donnent l'infinitif *disner*, *nous disnons*, etc., et les formes accentuées sur le radical, *je desjun*, *tu desjunes*, etc. Mais, dès le XII^e siècle, ces deux séries se sont mélangées et l'on trouve par exemple un infinitif *desjuner*.

Quand j'ai dit que cette famille était propre au français, au gallo-roman aurait été plus exact, puisqu'on la trouve aussi en provençal. Cela, c'est la descendance directe. Il faut y ajouter la descendance indirecte : les deux types se sont répandus en Italie à partir du gallo-roman, tandis que l'un des deux est passé en breton, et l'autre en catalan et en anglais, à partir du français.

Disjejunare, c'était, originellement, rompre le jeûne, mais cette origine était assez oblitérée pour que le dérivé n'ait pas exactement la même évolution que le

³ Voir É. BENVENISTE, dans *Romance Philology*, X, 1956-1957, p. 145.

verbe simple. On pourrait montrer cela dans les formes de l'ancien français. On le voit aussi dans le fait que *déjeuner* n'a pas l'accent circonflexe de *jeûner*, mais il l'a eu au XVIII^e siècle, et on ne doit pas chercher trop de cohérence dans l'emploi de ce signe en français.

En tout cas, les anciens étymologistes faisaient sans peine le rapprochement entre *déjeuner* et *jeûner*. *Dîner* les troublait beaucoup plus. Quelques-uns le tiraient du grec δειπνιϋ « prendre le principal repas de la journée, l'après-midi ou le soir ». Et les partisans d'une orthographe reflétant l'étymologie écrivaient donc *dîpner*, avec un *p* superfétatoire.

Puisqu'ils n'étaient que des variantes d'un même mot, *déjeuner* et *dîner* ont commencé par avoir le même sens et, conformément à l'étymologie, ils ont d'abord concerné le repas qui rompait le jeûne le plus long, celui de la nuit. Mais *déjeuner* était le seul à pouvoir, en dehors d'un repas précis, désigner le fait de ne pas respecter un jeûne obligatoire ou d'y mettre fin.

6. L'anglais *breakfast* est à rapprocher de *déjeuner*, puisque c'est « briser le jeûne ». Il n'est pas anormal de l'employer en français à propos de l'Angleterre ou des pays de langue anglaise. Mais il faut être fort anglophile pour écrire d'une Suissesse :

Ma logeuse [à Zurich] (...) travaille de 8 heures du matin à minuit. (Elle doit même arriver dès 7h $\frac{1}{2}$ si elle veut bénéficier du breakfast des domestiques.) (Gide, *Journal*, 9 mai 1927.)

Brunch est mieux justifié, puisqu'il désigne un nouveau type de repas, bien décrit dans cet exemple, qui est la première attestation que je connaisse et que je dois à l'amabilité de notre confrère Willy Bal :

Le brunch, le breakfast et le lunch tout à la fois. C'est le repas idéal du dimanche vers 11h30 : pains, toasts, brioches, beurre, confiture, œufs, fromages, fruits (dans *La maison de Marie-Claire*, nov. 1967, p. 3B).

Ce télescopage de *breakfast* et de *lunch* (que nous retrouverons plus loin) ne remplit pas d'admiration ceux qui préfèrent des procédés plus respectueux des

traditions. Le mot va-t-il entrer dans l'usage malgré ce handicap ? Dans le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* (1980), il reste présenté comme une réalité des États-Unis, limitation qui n'est pas dans Robert (1985), lequel donne « vers 1970 » comme date d'apparition en français.

Évolution de *dîner*

7. De la paire *déjeuner-dîner*, c'est le second qui s'est écarté d'abord du sens de « premier repas de la journée », d'autant plus facilement que sa forme ne le prédisposait pas à garder le contact avec le sens étymologique. L'évolution n'est pas facile à dater, notamment parce que, au Moyen Âge, un certain nombre de personnes ne faisaient que deux repas par jour, l'un dans la matinée, l'autre, appelé *souper*, vers le soir. Les dictionnaires s'accordent à dire que cette spécialisation de *dîner* pour le repas de midi date du XVI^e siècle. Il y a pourtant un texte, écrit en 1379 (mais connu seulement par des éditions du XVI^e siècle), qui met en opposition *déjeuner* et *dîner*. Il décrit ainsi la journée du berger au mois d'août : « En Aoust, doit le berger lever matin (...) et soy desjuner d'une soupe en eue ou de lait cler » ; après cela, il mène paître ses moutons ; « Et devant disner les doit ramener assez tort es estables et les laisser reposer, et attendre jusques à haulte prangière [= assez avant dans l'après-midi ; comp. § 2], et après disner doit aller tari aux champs et y doit tenir ses brebis jusques à une lieue [= environ une heure, le temps de parcourir une lieue] de nuict » (Jean de Brie, *Le bon berger*, éd. Lacroix, p. 113-114).

Pour le XVI^e siècle, au demeurant, les choses ne sont pas si simples. Si le *Trésor de la langue française* donne *Pantagruel* comme première attestation de *dîner* « prendre le repas de midi », sur la foi de cet exemple : « ...de luy dire qu'il luy aprestast au lendemain, sur le midy, à disner » (éd. princeps, XVIII), on trouve dans le *Quart livre* un dîner bien plus matinal : « Puys demanda : – Quantes heures sont ? – Neuf et d'adventaige, respondit Epistemon. – C'est, dist Pantagruel, juste heure de dipner » (LXIV). Ce flottement ne doit pas tellement surprendre. Nous verrons plus loin des faits analogues chez des auteurs modernes. D'autre part, certains dialectes continuent à parler de *dîner* pour le matin : dans le Midi et dans le sud de la Bourgogne.

8. En tout cas, les dictionnaires du début du XVII^e siècle (Cotgrave, 1611 ; Nicot, 1621) opposent nettement *déjeuner*, *dîner* et *souper* pour trois moments de la journée. Les Belges y reconnaîtront leur horaire, ainsi que les Suisses et les Canadiens, mais aussi un certain nombre de Français, on le verra par la suite.

Naturellement, quand on dit horaire, il ne faut pas attendre une grande précision : à la campagne, aujourd'hui encore, certains soupent à cinq heures, des citadins à huit, ou plus tard encore, surtout s'ils commencent par l'apéritif. Le dictionnaire de Furetière (1690) enregistre un flottement analogue pour le dîner : « Les Maçons disnent à dix heures, les Moines à onze, le peuple à midy, les gens de Pratique à deux heures. » Furetière ne parle pas des grands. À la cour, pourtant, les chasses du matin rejetaient parfois le dîner jusqu'à trois heures. C'est l'heure qui se généralise au XVIII^e siècle chez les aristocrates, pour reculer jusque vers cinq heures à la fin du siècle, et même, au début du XIX^e, jusqu'à l'heure où l'on soupait auparavant⁴ : « Depuis qu'on dîne à Paris à huit heures du soir et que (...) l'on n'y soupe plus », écrit en 1806 le *Journal des gourmands* dans un texte qui sera cité plus longuement ci-dessous. Grimod de la Reynière incrimine la Révolution :

L'Assemblée, dite Constituante, ayant transféré à Paris le siège de son pouvoir, il fallut régler les repas sur l'heure de ses séances, qui ne finissoient souvent qu'à quatre ou cinq heures. Dès lors le dîner fut considérablement reculé, le souper disparut (...). C'est ainsi que trois ou quatre cents mauvais avocats de province changèrent tout à coup nos mœurs et nos habitudes les plus sacrées (*Almanach des gourmands*, 1808, cité par Höfler).

⁴ À propos du repas du soir, le *Trésor de la langue française* donne les dates de 1814 (dans le *Journal de Maine de Biran*) pour *dîner* comme nom et d'avant 1747 (chez Lesage, mort cette année-là) pour *dîner* comme verbe. C'est un décalage considérable, et on aimerait vérifier la citation de Lesage, qui est reprise par le *Trésor* à Pierre Larousse, lequel ne donnait pas ses références : « Mon maître donne à dîner ce soir. » On lit en tout cas dans *Turcaret* (II, 4) : « En qualité d'ancien laquais de M. le chevalier, il faut que je m'acquitte d'une commission dont il m'a chargé : il vous donne, et à madame sa cousine, à souper ici ce soir. » Et le mot *souper* revient neuf fois par la suite pour désigner ce repas-là.

Dans *L'autre monde ou les états et empires de la lune* (1657), Cyrano de Bergerac, à propos d'un repas du soir appelé *souper* et *souper* à la page 129 de l'édition Alcover, emploie le verbe *disner* à la page 149 et le substantif *disné* à la page 150. Cela est tout à fait surprenant à cette date. Faut-il penser que *diné* est pris ici dans le sens de « repas (quelconque) » ? Ce sens n'est pas inconnu en effet.

L'Académie entérine en 1835 le nouvel état de choses à l'article *dîner*, non seulement par sa définition : « prendre un repas vers le milieu ou vers la fin du jour », mais surtout par cet exemple : « On ne dîne guère, à la ville, que vers le soir. »

Ce bouleversement des habitudes trouve encore un écho dans le *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert : « Dîner, si tard que ça, ne s'appelle pas dîner mais souper ! »

Un corollaire inattendu est que *matin* et *matinée* ont désigné une période s'étendant, « par abus, jusqu'au dîner actuel de six heures » (Littré, s.v. *matin*, 6°), « dans les grands villes surtout, (...) jusqu'à l'heure du dîner, c'est-à-dire jusqu'à six ou sept heures du soir » (s.v. *matinée*). Voilà pourquoi les matinées au théâtre ont lieu l'après-midi.

9. La précision « à la ville » que donne l'Académie ne doit pas être négligée, et bien au-delà de 1835. Cela apparaît clairement dans l'enquête menée « sur le terrain » de 1897 à 1901 pour *l'Atlas linguistique de la France*⁵. Pour « faire le repas de midi », on a répondu le plus souvent par le mot *dîner* (ou ses variantes locales), et cela même dans la région parisienne : Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, etc.

Une nouvelle enquête menée cinquante ans plus tard pour les atlas régionaux montre que *déjeuner* et ses variantes ont fait des progrès, sauf en Bourgogne, où il reste absent. *Dîner* prédomine encore, non seulement dans le domaine d'oc, mais aussi en Franche-Comté, en Champagne, dans le nord de la Lorraine ; il subsiste çà et là dans le Loir-et-Cher et l'Allier, les atlas ne me fournissent pas de renseignements pour l'Ouest, ni pour l'Île-de-France et l'Orléanais, ni pour la Picardie.

En 1940, Damourette avait signalé à Dauzat « qu'à Sarcelles (15 km de Paris) les femmes du pays gardent encore l'ancienne terminologie ». Pour le Loir-et-Cher, j'ajoute une observation personnelle ; un garçon de restaurant m'y a dit en 1976, non pas : « Vous déjeunez à midi ? » mais : « Vous dînez ce tantôt ? »

⁵ Le témoignage des atlas linguistiques doit être utilisé avec prudence, si l'on s'intéresse au français lui-même. Là où le dialecte est bien vivant, il ne convient pas de considérer que les réponses valent automatiquement aussi pour le français local. Mais, là où il n'y a pas de dialecte à proprement parler, comme dans la région parisienne, il s'agit de français populaire. Dans diverses provinces de France où le dialecte est moribond, dialecte et français populaire tendent à se confondre.

Dans les textes littéraires, si l'on néglige les Belges, les Suisses et les Canadiens, on trouve *dîner* pour le repas de midi surtout chez des auteurs originaires de la région occitane ou parlant de cette région : Giraudoux (*Amphitryon* 38, I, 6) pour le Limousin ; François Mauriac (*La chair et le sang*, III) et Christine de Rivoyre (*Belle Alliance*, p. 43) pour le Sud-Ouest ; Robert Sabatier (*Les noisettes sauvages*, p. 28) pour l'Auvergne ; André Chamson (*Héritages*, I, 1) pour le Languedoc ; Jean-Paul Clébert (*Vivre en Provence*, p. 84) pour la Provence.

Dans *Le roman d'un enfant*, *dîner* est le repas du soir lorsque Loti évoque ses souvenirs de Saintonge (par exemple, II, LXIII), mais le *dîner de midi* (XLIV, LXIX, LXXX), parfois appelé *dîner* tout court (XLV), apparaît quand Loti raconte ses séjours chez son « oncle du Midi », près des Pyrénées.

Il faut mentionner à part le témoignage de Joris-Karl Huysmans sur l'horaire de l'abbaye de Solesmes : dîner à midi, souper à sept heures (*La cathédrale*, 1898, p. 271). À cette époque, les moines se tenaient à l'écart de la mode.

Je ne sais comment il convient d'expliquer l'usage de Maurice E. Coindreau, traduisant Faulkner (*Lumière d'août*, « Le livre de poche », p. 199) : les trois repas d'un dimanche sont appelés *premier déjeuner* (voir plus loin), *dîner de midi* et *souper*.

Parenthèse sur le goûter

10. *Goûter*, nous l'avons vu, apparaît en français au XVI^e siècle, et il s'intègre bien dans un système à quatre repas : « Vous dejeunererez, dînez, goutez, souperez avec nous » (Diderot, *Le neveu de Rameau*, éd. Fabre, p. 92).

Il ne sera pas directement concerné par les glissements que subissent les trois autres mots. C'est qu'il n'appartient pas au genre distingué : selon Richelet (1680), il « ne se dit guere que parmi le petit peuple et le bourgeois. En sa place on se sert à la Cour du mot de *colation* ; on n'y dira point [voilà *le goûté* de la Reine, ou de Mr. le Dauphin, mais voilà la *colation* de la Reine ou de Mr. le Dauphin] ». Au XVIII^e siècle, les réserves subsistent : « Il n'est en usage que parmi le peuple et les enfans et dans le style simple et familier. » Suit cet exemple, pris à un médecin mort en 1715 : « Les enfans et quelquefois les vieillards, ajoutent encore à ces deux repas le déjeuner et le goûté » (*Dictionnaire de Trévoux*, 1752).

II. Ce discrédit ne concerne pas *thé*, qui désigne depuis 1779 la collation où l'on sert cette boisson peu populaire, et moins encore *five o'clock* (en français, depuis 1882 : Höfler, *Dictionnaire des anglicismes*), réduction de *five o'clock tea* (attesté plus tard en français : depuis 1885, *ibidem*), ce qui unit le prestige de cette boisson et celui de l'anglais. La mode les apporta, la mode les remporte : ces désignations font aujourd'hui fort Paul Bourget.

Un autre anglicisme est *lunch*, que Littré (1867) est le premier lexicographe à enregistrer (avec la prononciation *lonch*) comme un usage des Français, mais en précisant : « à l'imitation des Anglais ». Littré le place entre le déjeuner et le dîner, mais dans quel sens prend-il ces mots ? Le déjeuner du matin et le dîner de midi, ou le déjeuner de midi et le dîner du soir ? Les deux interprétations sont plausibles, car, en français, mais souvent à propos des pays de langue anglaise, le mot est attesté pour des repas placés de l'une et de l'autre façon.

C'est un goûter qui est décrit dans cet exemple de Camille Lemonnier (1909), où le mot ne fait guère couleur locale, mais Lemonnier n'y était pas toujours fort regardant (il parle bien un peu plus haut de *cornacs* à propos de valets amenant des chevaux) :

Les vols de robes blanches cessèrent de tourbillonner pour aller manger de la tarte et boire de la groseille ou du café sous les tonnelles où M^{me} Baesrode avait fait préparer un petit lunch (*Au beau pays de Flandre*, V).

On est moins surpris de voir traiter de *luncheurs* des Parisiens et des Parisiennes prenant le thé à cinq heures place Vendôme (Willy [et surtout Colette], *Claudine s'en va*, 1903, p. 62).

Lunch est parfois aussi un substitut, plus noble, de *déjeuner* comme repas de midi : ainsi dans la bouche de M^{me} Swann (Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, « Bibl. de la Pléiade », 1960, p. 526). Les dictionnaires en parlent peu. Et le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* (1984) ne cite même plus que le sens « repas léger servi en buffet à l'occasion d'une réception », ceci n'étant pas lié à une heure particulière.

12. Il y a d'autres désignations inspirées de ce que l'on boit ou mange ou de l'heure où se fait ce repas, mais elles n'ont pas le même brillant.

Café désigne un goûter d'adultes, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, usage qui n'est pas enregistré dans les dictionnaires français et qu'on retrouve dans l'allemand *Kaffee* :

La table était mise pour le café de l'après-midi [chez des paysans flamands] (Marie Gevers, *La grande marée*, 1943, p. 51). On a fait un café (la femme d'un médecin du Hainaut, 1976).

Tartine est un goûter d'enfant. Je n'ai d'autre attestation que celle-ci :

Goûter à quatre heures. Je laisse au père Trubel le soin d'organiser votre emploi du temps avant et après la tartine (H. Bazin, *Vipère au poing*, VI).

Comme désignation d'après l'heure, on a *le quatre heures*, qui n'est pas dans les dictionnaires français avant le Robert (1961, art. *quatre*). Cette absence l'a parfois fait considérer comme un régionalisme, notamment comme un belgicisme. Déjà Henri Forir (mort en 1862), dans son *Dictionnaire liégeois-français* (t. II, 1874, p. 204), critiquait les « phrases ridicules » *faire quatre-heures, manger son quatre-heures*, qu'il considérait comme des transpositions du wallon.

Les exemples viennent de partout, mais souvent les auteurs prennent la précaution d'entourer de guillemets une expression⁶ qu'ils sentent comme du langage familier. Il s'agit ordinairement d'enfants :

Un jeune enfant, pour son goûter, / Pour son « quatre-heures », à l'école, / Mieux que friandises frivoles, / Avait coutume d'emporter, / Par les soins attentifs de sa prudente mère, / Un petit morceau de gruyère (Franc-Nohain, cité par Damourette-Pichon, § 2557). On leur donne ce qu'on appelle : leur « quatre heures », double toxique formé d'un morceau de pain frais, c'est-à-dire dans l'état le plus funeste, accompagné d'un morceau de chocolat, grâce auquel leur jeune foie innocent fera pour la première fois connaissance avec les maladies qui, plus

⁶ Quoi que dise le Robert de 1985 (qui honore l'expression d'un article spécial *quatre-heures*), le trait d'union est assez rare. Il est de plus inutile pour notre confrère Joseph Hanse.

tard, rendront ces malheureux tributaires des stations d'eau alcaline (Paul Reboux, cité, avec d'autres exemples, par Philippe Baiwir, dans le *Soir*, 12 août 1958). Elles emportaient (...) deux tartines de confitures pour leur quatre heures (M. Aymé, *Les contes du chat perché*, Les vaches). Elle lui apportait son « quatre-heures », comme Simon appelait le goûter : un bol de cacao, une tartine de beurre (Fr. Mauriac, *Un adolescent d'autrefois*, p. 18). Il les monnayait pour (...) des tablettes de chocolat prélevées sur les quatre-heures (R. Sabatier, *Trois sucettes à la menthe*, p. 39). Le quatre heures de Mademoiselle [une petite fille] est servi, dit Léonie (Fr. Hébrard, *La citoyenne*, p. 58). Etc.

Dans les campagnes, c'est parfois un repas d'adultes :

Il n'a pas voulu partager leur « quatre heures » et manger à la table (Giono, *Regain*, II, 1). Le père y venait tailler une lichette à son quatre heures (Pourrai, cité par Damourette-Pichon). Quatre heures campagnard (annoncé à Lucenay-l'Évêque, Saône-et-Loire, 1981).

Sur le même modèle, *le dix heures* coupe la matinée des travailleurs, surtout à la campagne, ou, comme c'est le cas chez nous, des écoliers (ce que j'ai retrouvé chez un traducteur qui semble être suisse). Cette expression paraît absente des dictionnaires français.

Le petit vin ne manquait pas aux dix heures, qu'on allait prendre ensemble, assis en rond sous un arbre (Ramuz, *Vie de Samuel Belet*, I, 4). Le dîner, c'était à midi, et le souper, le soir [en Auvergne]. (...) Entre ces festivités, on « faisait dix heures » ou « cinq heures » (Sabatier, *Les noisettes sauvages*, p. 28). Dans notre pays, quel est l'enfant qui ne part à l'école avec un « dix-heures » (...) ? (dans la *Libre Belgique*, 16 févr. 1978, p. 16.) Elle me faisait (...) promettre (...) de m'acheter désormais un *Krapfen* pour mon dix heures (Canetti, *Ma langue perdue*, *Histoire d'une jeunesse*, trad. Bernard Kreiss, p. 210).

L'évolution de *souper*

13. *Souper* pour le repas du soir apparaît dès les premiers textes du français. C'est, naturellement, ce que l'on y mange qui a servi de point de départ. Mais cette spécialisation ne va pas de soi : à la campagne, certains commencent la journée par une nourriture substantielle, et il ne faut donc pas s'étonner si dans certains dialectes *souper ou soupe* désignent d'autres repas, même le repas du matin. Sans qu'on soit absolument sûr du sens de *potage* au XVII^e siècle, il est de toute façon intéressant de relever cette admonestation écrite en février 1688 par M^{me} de Maintenon : « Vous faites, de ma cognoissance, deux repas, trop proches l'un de l'autre, qui est ce potage à neuf heures, et vostre disner à onze. »

Souper a été emprunté au français par l'anglais, l'allemand, par certains dialectes du néerlandais et de l'italien.

14. Le glissement du dîner vers la fin du jour menaçait évidemment le repas traditionnellement appelé *souper* : « On ne soupe plus guère », constatait l'Académie en 1835 ; « L'usage du souper a presque entièrement disparu à cause de l'heure tardive du dîner », ajoutait-elle en 1878 ; de même, Littré en 1872 : « L'usage du souper tend à disparaître dans les grandes villes. »

Ces dictionnaires ne mentionnent pas encore un emploi que Robert (1985) date des environs de 1830 et définit ainsi : « repas ou collation qu'on prend à une heure avancée de la nuit après le spectacle, au cours d'une soirée, etc. » Les deux exemples les plus anciens qu'il cite sont précisément de 1830, date à laquelle Stendhal a publié *Le rouge et le noir* et à laquelle Balzac a écrit *Sarrasine*.

15. *Souper* dans ce sens remplaçait *médianoche*, dont on peut encore çà et là relever des exemples :

Elle me fit entrer dans une vaste salle à manger où se trouvait préparé un médianoche confortable [il s'agit d'un voyageur qui arrive dans la nuit] (Gide, *Isabelle*, I). Arrivés à Archaumbault peu après minuit. Nous réveillons Coppet, qui prépare un médianoche, et causons avec lui jusqu'au matin (id., *Voyage au Congo*, 25 déc. 1925). Il [un adolescent rentrant très tard] exigeait qu'elle allât chercher à la cuisine les restes. Mathilde [la sœur] s'étonnait de trouver à ces médianoches un délassement amer (Fr. Mauriac, *Genitrix*, III). Toute la famille participa à ce

médianoche [préparé pour le père qui est revenu au milieu de la nuit, alors qu'on ne l'attendait que pour le jour suivant] (Troyat, *Les semailles et les moissons*, p. 65).

Médianoche, francisé dans la prononciation, n'est que l'équivalent espagnol de notre *minuit*. Il a désigné d'abord (XVII^e siècle) un repas gras pris à minuit à la suite d'un jour maigre, puis un réveillon de gala, après minuit. On voit que, dans nos exemples du XX^e siècle, ce n'est jamais qu'un repas improvisé à la suite d'une circonstance exceptionnelle.

16. *Médianoche* avait été précédé de *réveillon* (qui date du XVI^e siècle). On a dit aussi *banquet* aux XIV^e-XV^e siècles : Philippe d'Artevelde, selon Froissart « donnoit aux dames et aux damoiselles de grands disners, soupers et banquets » (dans Littré). Sait-on que chez les Ardennais de Tenneville, qu'on aurait crus spartiates, le souper n'est pas le dernier repas de la journée et qu'avant d'aller dormir, on a l'habitude de *ribank'tè*, littéralement de *rebanqueter* (M. Francart, *Le parler de Tenneville*, p. 99) ? Cette survivance est intéressante, mais, dans d'autres dialectes de France, *banquet* désigne le repas de midi ou celui de quatre heures.

Du Moyen Âge au XVII^e siècle, on a aussi employé le verbe *reciner*, qui subsiste encore dans les patois, soit pour un repas nocturne, soit, comme dans notre Hainaut, pour le goûter. Il appartient à la famille du latin *cenare* (voir ci-dessus, § 1).

*Collation*⁷, en principe « repas léger (à divers moments de la journée) », peut s'appliquer aussi à des repas nocturnes qui ne sont pas nécessairement légers, au point que *collationner* a pris, dans la Saône-et-Loire, le sens de « réveillonner ». Chez Senancour (1804), c'est un repas de paysans :

⁷ Une *collation lardée* est celle où l'on sert en même temps la viande et le fruit (c'est-à-dire le dessert) : Furetière, 1690. On dit plus souvent *ambigu* parce que, comme l'explique Furetière, « on doute si c'est une simple collation, ou un souper ». Le mot était encore vivant au XIX^e siècle. Chevet, illustre traiteur du Palais-Royal, « devait ne pas désemparer pour servir un dîner de vingt personnes à six heures, et à une heure du matin un magnifique ambigu » (BALZAC, *César Birotteau*, VII). Mais l'ambigu n'est pas lié à une heure particulière : chez George SAND (*L'homme de neige*, XII), ce sont les provisions que des chasseurs ont emportées pour déjeuner en cours de route chez un paysan ; ce n'est naturellement pas un modeste pique-nique.

Une collation, ou, si l'on veut, un souper champêtre commençant à minuit, et assez varié (...) fut destiné à remplir l'intervalle entre les travaux du soir et ceux du lendemain (*Obermann*, cité par le *Trésor*).

17. Faut-il faire remonter à ce texte le sens de *souper* « repas au milieu de la nuit » ? Il serait paradoxal de le trouver dans un milieu campagnard.

Il faut ajouter à ce qui a été dit plus haut que *souper*, lorsqu'il n'était pas encore concurrencé par *dîner*, se prêtait à un horaire particulièrement souple. Richelet écrit en 1680 : « Les congregations, les communautés et les maisons Religieuses soupent à six heures, mais le bourgeois de Paris ne soupe guere avant 8. ou 9. heures, à la Cour on soupe encore plus-tard. » Aux dires de Saint-Simon (*Mémoires*, « Bibliothèque de la Pléiade », t. IV, 1958, p. 1.038), M^{me} de Maintenon soupait à neuf heures et le roi à dix. Pour ceux que le travail du lendemain ne préoccupait guère, le repas pouvait se prolonger fort avant dans la nuit : « J'ai soupé hier avec trois des plus jolies femmes de Paris. Nous avons bu jusqu'au jour », dit un marquis (Lesage, *Turcaret*, III, 4) [1709]. Voltaire écrit à Thieriot, le 12 juin 1735 : « Vous vivez comme' si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. » M^{me} Turcaret, « toujours à l'affût des modes », donne à Valognes, dont elle a fait « un petit Paris », « des fêtes galantes, des soupers-collations » (Lesage, *op. cit.*, V, 6), c'est-à-dire des *soupers-réveillons*.

18. Revenons à notre temps. À voir les dictionnaires, on penserait que les choses sont bien établies : *dîner* pour le soir et *souper* pour la nuit. En fait, ce repas au milieu de la nuit se pratique seulement dans un certain monde citadin ou dans des circonstances particulières (comme dans les exemples de *médianoche* cités plus haut), et il n'a pas tué le sens ancien, malgré les affirmations de certains dictionnaires, depuis le *Dictionnaire général*, pour qui le sens « repas du soir » était déjà vieilli en 1900.

C'est à la même époque, je le rappelle, qu'a été faite l'enquête pour *l'Atlas linguistique de la France*, description de l'usage dialectal ou populaire. Or, à la carte « repas du soir », *souper* règne d'une manière qu'on peut dire absolue, car *dîner*

n'apparaît qu'à un seul point, au point n° 6, c'est-à-dire à Paris, et là même en concurrence avec *souper*.

Cinquante ou soixante ans plus tard, dans les atlas régionaux, on constate que *dîner* a fait quelques progrès, mais bien moins que *déjeuner* pour le repas de midi. *Souper* reste la seule désignation (avec *soupe*) dans le Centre (Berry, etc.), en Franche-Comté, en Bourgogne, en Lorraine. Pour la Champagne et la Brie, ce qui nous amène pour ainsi dire aux portes de Paris (la première vache rencontrée à l'est de Paris est briarde), le rédacteur de l'atlas fait ce commentaire :

« Souper », c'est faire le repas du soir. Ce mot, verbe ou substantif, n'a pas vieilli à la campagne ; en ville, il reste également assez employé dans les milieux populaires.

« Dîner, le dîner » s'emploient rarement dans le sens de faire le repas du soir, de même que « déjeuner » dans le sens de manger à midi.

Même chose pour le sud de la France.

Les textes littéraires ne m'ont fourni pour *dîner* (à midi) qu'une demi-douzaine d'exemples postérieurs à 1880, la plupart localisés comme je l'ai dit. En revanche, c'est chez plus de vingt-cinq auteurs que j'ai relevé *souper* (le soir), ceci en négligeant les Belges, les Suisses, les Canadiens. On y trouve des Méridionaux (Arène, Bordeaux, Bosco, Chamson, Mistler, Yves Navarre, Christine de Rivoyre, Japrisot), mais aussi le Picard Mac-Orlan (*Le chant de l'équipage*, III), les Normands Maupassant (*Contes et nouvelles*, Les prisonniers) et Gide (*Souvenirs de cour d'assises*, VII, etc.), la Mancelle Catherine Paysan (*Nous autres, les Sanchez*, « Le livre de poche », p. 40 [la scène est en Normandie], *Les feux de la Chandeleur*, p. 109 [la scène est en Anjou]), l'Angevin Hervé Bazin (*Vipère au poing*, VI), la Poitevine Claire Sainte-Solive (*Le dimanche des Rameaux*, La Guilde du Livre, p. 156), l'Ardennais André Dhôtel (*Le village pathétique*, « Folio », p. 293), les Lorrains Theuriet (*Tante Amélie*, p. 191) et Barrès (*L'appel au soldat*, 1943, t. II, p. 78 ; etc.), le Champenois Roger Vailland (*Drôle de jeu*, III, 4), les Bourguignons Romain Rolland (*L'âme enchantée*, « Le livre de poche », t. II, p. 147) et Marilène Clément (*La nuit de l'Alléluia*, p. 31), la Berrichonne Raymonde Vincent

(*Campagne*, « Le livre de poche », p. 34), le Solognot Genevoix (*Bestiaire sans oublier*, p. 113).

On sera plus surpris de rencontrer des Parisiens : l'intrépide Alexandra David-Néel dans les montagnes du Thibet (*Voyage d'une Parisienne à Lhassa*, 1972, p. 149) ; Didier Decoin dans un roman se passant dans l'Athènes classique (*Ceux qui vont s'aimer*, p. 83) ; Jean Hugo (*Avant d'oublier*, p. 19) et Lionel Rocheman (*Devenir Cécile*, p. 232) dans leurs souvenirs ; Gilbert Cesbron, non seulement quand il fait parler un personnage du Loir-et-Cher (*La souveraine*, 1950, p. 114), mais aussi sans raison particulière (*Mais moi je vous aimais*, p. 214) ; Henri Troyat, qui emploie *souper* à plusieurs reprises dans *Les semailles et les moissons* : quand l'action du roman se passe dans le Limousin (p. 49, 61), le mot peut s'expliquer par le souci de la couleur locale, quoiqu'il ne soit pas mis dans la bouche des personnages ; mais on retrouve *souper* quand le cadre est Paris (p. 361), en concurrence avec *dîner* (p. 345, 511), alors que celui-ci n'apparaît nulle part pour le repas de midi (on a toujours *déjeuner*, même dans le Limousin). La concurrence *dîner-souper* s'observe aussi dans *Descente aux enfers* d'Anne Huré à propos d'un seul repas :

Puis elle donna quelques ordres à Marie pour le dîner (p. 134). « Nous en parlerons en soupant, si vous voulez » (p. 136). Maria annonça que le souper était servi. « Toute cette histoire va gâcher notre dîner », dit encore Térése (p. 140).

Les personnages appartiennent à la grande bourgeoisie parisienne. Au contraire, c'est un clochard qui dit, chez Robert Sabatier : « Je la fumerai après souper » (*Trois sucettes à la menthe*, p. 310).

N'est-il pas permis de trouver bien approximatif le jugement du Robert (et des autres dictionnaires) : « Vieux ou régional (Belgique, Canada, Suisse, etc.). » Cet *etc.* couvre en fait une notable partie de la France, et les archaïsants se recrutent partout, jusques à Paris même, et pas seulement chez des écrivains qui prendraient M^{me} de Sévigné ou Chateaubriand comme modèles. Les réalités désignées ne s'y prêteraient guère au demeurant.

Évolution de *déjeuner*

19. En se déplaçant vers le soir, *dîner* entraînait *déjeuner* vers midi. Il en résultait une case vide pour le repas du matin, à moins que *déjeuner* ne garde les deux sens. L'usage a choisi la deuxième solution. Mais cette « bivalence » ne laissait pas d'être gênante. On y a remédié vaille que vaille en ajoutant à *déjeuner* des qualifications distinctives.

C'est l'emploi nouveau qui a été caractérisé d'abord. On distingue deux phases. Première phase : on n'envisage pas deux repas successifs, mais un seul, pris plus tard que le déjeuner ordinaire et plus copieux (comparez *brunch*, § 6). Cela pouvait se faire, exceptionnellement, bien avant le XIX^e siècle, et on trouve le composé *déjeuner-dîner* chez M^{me} de Sévigné (dans Littré). Synonymes : *déjeuner dinatoire* et *déjeuner à la fourchette*⁸, qui apparaissent au début du XIX^e siècle. Parmi les textes qu'a rassemblés Manfred Höfler, j'isole celui-ci, qui décrit les menus avec précision :

Depuis qu'on dîne à Paris à huit heures du soir et que l'on n'y soupe plus, il a fallu faire en quelque sorte un repas du Déjeuner ; et, quoiqu'on ne mette point alors la nappe, ce repas dans la plupart des maisons opulentes est d'une solidité très-respectable. (...) De cette nouvelle manière de vivre ont dû naître nécessairement les Déjeûners à la fourchette. Ces Déjeûners ne se composent pas seulement, comme autrefois (lorsque quelque circonstance, telles qu'un voyage, une chasse, etc., obligeoient d'en faire de solides) de viandes froides, de pâtés, de jambons et de langues fourrées ; on leur a donné une toute autre extension, et l'on peut dire qu'à l'exception de la nappe, de la soupe et du rôti, ce sont de véritables dîners du matin (dans le *Journal des gourmands*, dernier trimestre de 1806).

Deuxième phase : on distingue deux déjeuners successifs. On appelle le second *second déjeuner*, *déjeuner de midi*, *grand déjeuner*, *grand déjeuner de midi*. Ces expressions ne sont guère enregistrées dans les dictionnaires. Elles sont intéressantes, surtout après 1850, en relation avec la survivance, à beaucoup d'endroits, de la nomenclature ancienne (voir ci-dessus) :

⁸ Dès 1803, on trouve en allemand *Gabelfrühstück*, calque de *déjeuner à la fourchette* : cf. H. P. SCHWAKE, *Kleine Bemerkungen zur Wortgeschichte*, dans *Studio neophilologica*, XLVII, 1975, p. 265-274.

Elle fut étonnée quand Éliisa vint lui apporter son second déjeuner. (...) Un œuf frais (...) avec une tartine de beurre, une côtelette, une cuisse de poulet, des pommes de terre sautées, mais pas de dessert [parce que Sophie est punie] (M^{me} de Ségur, *Les petites filles modèles*, XVII). Maintenant, elle si active, si matinière, se levait tard, ne paraissait guère que pour le second déjeuner (Zola, *Le docteur Pascal*, IV).

Après le déjeuner de midi, à l'heure de la récréation, M. le supérieur traversa la cour (A. France, *L'orme du mail*, II). Il descendit pour le déjeuner de midi (A. Theuriet, *Tante Aurélie*, p. 220). Après ça, il y a le déjeuner de midi (Barrès, *Mes cahiers*, t. III, p. 194-195).

(...) faisant avertir le maître d'hôtel qu'on ne l'attendît pas pour le grand déjeuner (déjà on ne disait plus [vers 1860] le *dîner*) (La Varenne, *Le centaure de Dieu*, p. 51). Léon (...) n'a pas quitté son guéridon d'acajou (...) où il dépêche, avant le grand déjeuner, ses soixante lignes (Willy [et Colette], *Claudine s'en va*, 1903, p. 192).

Quand on s'éveille (...) et qu'on respire la chaude odeur du chocolat bouillant, on sait que c'est dimanche. On sait qu'il y a, à dix heures, des tasses roses, fêlées, sur la table, et des galettes feuilletées (...) et qu'on a la permission de supprimer le grand déjeuner de midi (...) C'est une mode de mon enfance [en Puisaye] (Colette, *Le voyage égoïste*, 1928, p. 9).

Mais l'importance qu'a prise le déjeuner de midi a fait qu'il est devenu le déjeuner par excellence, le déjeuner tout court, et que le repas du matin n'est plus que le *petit déjeuner*. Cette locution n'a pénétré dans les dictionnaires qu'en 1932 (Académie). Elle est déjà chez Proust en 1918 (*À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, « Bibl. de la Pléiade », 1960, p. 644).

On a dit aussi *premier déjeuner*, qui est notamment chez Flaubert (*L'éducation sentimentale*, II, 3) et qu'un observateur français de nos belgicisms emploie dans sa définition de *pistolet* (Caix de Saint-Aymour, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie*, 1911) [voir aussi un exemple de M. E. Coindreau, au § 9], — ainsi que *déjeuner du matin*, qui est déjà chez Balzac :

Les célèbres rillettes et rillons de Tours formaient l'élément principal du repas que nous faisons au milieu de la journée, entre le déjeuner du matin et le dîner de la maison, dont l'heure coïncidait avec notre rentrée [de la pension]. (*Le lys dans la vallée*, éd. Allem, p. 6.)

et qui est encore disponible au XX^e siècle (Martin du Gard, 29 juin 1914, dans Copeau et Martin du Gard, *Correspondance* ; Duhamel, *Le combat contre les ombres*, XI).

Cependant, *déjeuner* tout court a encore ce sens dans des dictionnaires récents : le *Petit Robert* (en 1967), le *Dictionnaire du français contemporain* (1966), le *Grand Larousse de la langue française* (1972), le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* (1982). Le premier ne faisait aucune remarque. Les trois autres ajoutaient, respectivement : « On précise parfois *petit déjeuner* » ; « Aujourd'hui, on dit plutôt *petit-déjeuner* » ; « On dit aussi *petit déjeuner* ». C'est sans doute le *Grand Larousse de la langue française* qui a raison si on considère l'usage bourgeois, citadin et français (au sens purement géographique). Mais est-il légitime de taxer *déjeuner* (repas du matin) de belgicisme ?

À plus forte raison pour le verbe, puisque *petit-déjeuner* (écrit souvent avec trait d'union), qui n'est pas relevé avant le milieu du XX^e siècle, n'est pas encore sorti du style plaisant ou du moins familier (surtout en dehors de l'infinitif) :

Avez-vous bien dîné ? demanda-t-il. / – Oui, très bien dîné et bien petit-déjeuné (L. de Vilmorin, *Julietta*, cité dans le *Trésor*). Nous petit-déjeunons (Ol. Todd, *L'année du crabe*, 1972, p. 356). Leur habitude consiste à petit déjeuner dans la cour (Érik Orsenna, *L'exposition coloniale*, p. 271).

En tout cas, parmi les dictionnaires qui donnent à *déjeuner* « repas du matin » des étiquettes comme « vieux », « régional », etc., peu émettent les mêmes réserves pour le verbe *déjeuner*.

20. Je me bornerai à une conclusion de portée générale : les faits de langage qu'on appelle belgicismes se présentent souvent de façon beaucoup moins simple, moins simplement que ce que disent les dictionnaires en particulier, qui décrivent avant tout l'usage bourgeois et parisien, ignorant ce qui se passe dans d'autres classes et

dans d'autres régions. Le souper au sortir du théâtre, privilège de quelques-uns, se trouve érigé en norme absolue

INDEX

(Les chiffres renvoient aux paragraphes)

Ambigu : 16, note. — Banquet : 16. — Breakfast : 6. — Brunch : 6. — Café : 12. — Cène : 1. — Cener (anc. fr.) : 1. — Collation : 10, 16. — Déjeuner : 4, 8, 9, 19. — Dîner : 4, 7, 8, 9, 18. — Dix heures : 12. — Five o'clock (tea) : 11. — Goûter : 4, 10. — Lunch : 11. — Marende (anc. fr.) : 3. — Médianoche : 15. — Potage : 13. — Prangiere (anc. fr.) : 2. — Quatre heures : 12. — Reciner (anc. fr.) : 16. — Réveillon : 16. — Souper : 7, 8, 13, 14, 17, 18. — Tartine : 12. — Thé : 11.

Copyright © 1989 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

André Goosse, *L'heure du dîner* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1989. Disponible sur : < www.arlfb.be >